



COMPTE-RENDU de l'Assemblée générale ordinaire du 30/01/2017

Dûment convoqué en date du 4 janvier 2017, le quorum étant atteint par les présents (+/-140) et les pouvoirs reçus notre association a pu délibérer sur les points inscrits à l'ordre du jour.

1 – Le président Georges DELEUZE présente ou renouvelle ses meilleurs vœux à l'auditoire et remercie les adhérents présents, excusés ainsi que les personnalités suivantes :

Excusés : Monsieur G COLLOMB, Sénateur Maire de LYON, Président de la Métropole
Madame M PICOT, Maire du 7°, Vice-présidente de la Métropole
Monsieur TH PHILIP, Maire du 3°, Vice-président de la Métropole
Monsieur Ch GEURJON, Conseiller du 7°, conseiller municipal, conseiller à la Métropole
Mme S PEILLON, conseillère du 7°, conseillère à la Métropole
Mr P CHOBAUX, Directeur de cabinet-Mairie du 7°
Mme M Ch DESBAZELLE, ancienne Maire du 7°, membre d'honneur de l'ADPB

et les 85 adhérents n'ayant pu assister à l'A Gle

Présents : Monsieur JL TOURAINE, Député de la circonscription
Monsieur L GRABER, Adjoint au 7°, Adjoint à l'Hôtel de Ville, représentant Mr le Sénateur Maire et Madame la Maire du 7°
Monsieur CH F LEVY, conseiller municipal du 8°, conseiller délégué à l'Hôtel de Ville
Monsieur Ch AMANY, adjoint au 7°
Madame E DESRIEUX, conseillère d'ardt 7°
Madame et Messieurs les membres d'honneur de l'ADPB.

2 – Maurice BADEL, 1^{er} vice-président de l'ADPB demande l'approbation du compte-rendu, envoyé en son temps, de l'A Gle 2016 – **compte rendu adopté à l'unanimité.**

3 – Une présentation du projet, suite à la réunion du 14 juin 2016, a été visualisée en l'absence du cabinet ALEP, retenu par une surcharge de travail. G Deleuze commente les diapos et conclue cette projection disant :

Il est important de dire que ce projet est actuellement retravaillé, cela sans remettre en cause sa conception, mais en peaufinant, en modifiant les aspects architecturaux de façon à ce que ceux-ci soient au plus près des souhaits notamment ceux des bâtiments de France.

Sans être au cœur des discussions, je pense que nous aurons des nouvelles au cours de ce semestre...mais comme vous le savez et comme l'a dit J ANGLADE « les meilleures choses ont besoin de patience »

Cependant, je pense qu'elle doit avoir ses limites concernant ce beau projet.

4 – Joseph FAVETTA, trésorier présente le rapport financier de l'association.

Pour l'année 2016, les recettes sont de : 5661 €, les dépenses de 5186 € soit un résultat positif de 475 €.

Au 1 01 2017, les disponibilités financières sont de : 12806 € *(1) Le budget prévisionnel 2017 est de 8600 € en recettes et de 8600 € en dépenses *(2).

(*1)= Notre situation financière au 1/01/2017, est bonne car Mr le Député JL TOURAINE nous a donné, sur sa réserve parlementaire, la somme de 6000 €, ce qui a permis de financer en grande partie le livret (La fabuleuse histoire de l'association du parc Blandan) que vous avez tous eu

. Ce geste fort qui s'ajoute à la très grande implication de notre Député pour la réalisation complète de ce parc, ses soutiens permanents, toutes ces démarches méritent de ma part et en votre nom à tous, notre reconnaissance et nos remerciements les plus chaleureux. Merci Monsieur le Député ! A cette subvention exceptionnelle s'ajoute un virement de feu l'association de sauvegarde du château de la Motte, dirigée par Mr JP PHILIBERT, le reliquat (1825 €) de leur trésorerie. L'ADPB adresse à Mmes Solange SUDATSKIS et Martine CONDEMINE, leur reconnaissance et leurs plus vifs remerciements pour cette action.

(2)= Cette année, nous fêterons les 20 ans de l'ADPB. Cet anniversaire mérite qu'il soit célébré...aussi nous avons prévu un budget de 4000 € en dépenses.

Rapport voté à l'unanimité.

4 – Rapport moral et d'activités par le président ;

Cette année, en accord avec les membres du CA, nous avons souhaité vous faire un rapport moral plus visuel et qui se confond avec le rapport d'activité ce qui devrait laisser plus de temps aux échanges, car je reste convaincu que l'assemblée générale reste un moment privilégié pour que vous **chers adhérents** vous puissiez vous exprimer.

C'est une légitimité que moi-même et le CA vous devons...

Quelles ont été nos actions en 2016 ?

1- **Réunions du CA /bureau** : Elles sont indispensables pour pouvoir déterminer notre politique, discuter, travailler, étudier nos actions pour qu'elles restent déterminantes ayant soin qu'elles restent réalisables et pleines de crédibilité (ce qui a été et restera un de nos gènes)

2- **Courriers aux élus** : Suite à la présentation publique du 14 juin 2016, un courrier(en date du 21/06)

a été adressé aux élus pour leur faire part de notre satisfaction de voir enfin le château réhabilité ainsi que le bâtiment dit le magasin, mais aussi leur faire part d'un certain nombre d'interrogations sur ce projet.

Ces interrogations ont été actées par un courrier en date du 30/06 pour lequel une réponse nous a été donnée en date du 21/09.

Un nouveau courrier a été adressé demandant le respect, voire l'augmentation de surfaces ombragées .Au cours de l'année plusieurs échanges avec Mr GRABER ont eu lieu concernant la salle des associations demandée il y a plusieurs années. Celle-ci se situera dans le futur bâtiment CROUS,

Son utilisation se fera sous certaines conditions.

3 – **Conférence sur l'ADPB et le devenir du Parc** : Elle a eu lieu à la salle de la FICELLE, animée par JM DUCARD, B LABERGERIE et votre serviteur devant 300 personnes environ qui ont toutes été séduites – parfois étonnées par notre motivation passée et actuelle ainsi que par la transformation de cet ancien site militaire.

- 4 - **Visite découverte et commentée de la botanique du Parc** : Visite qui a eu du succès tant la flore est riche et variée dans ce parc Et d'autant qu'elle fût très bien commentée par un de nos adhérents, botaniste amateur très compétent, j'ai nommé Mr Jacques HENRY (je pense qu'il est présent ici ce soir) Un grand merci pour sa collaboration.
- 5 - **Visites commentées du parc à diverses associations** : Elles nécessitent du temps, de l'énergie de la part des membres du CA qui s'investissent. Ils se reconnaîtront, je tiens à les remercier car ces visites sont très appréciées.
- 6 - **Repas annuel** : une tradition qui remporte un vif succès, où se mélangent la convivialité, la gastronomie et le spectacle. Il fait partie des moments indispensables au bien vivre ensemble des adhérents.
- 7- **Forum des Associations du 7°** ; Depuis toujours l'ADPB y participe. Ils s'y nouent d'excellents contacts.
- 8- **Participation aux réunions /cérémonies** : Chaque fois qu'elle est invitée, l'ADPB répond présent car cela est un de ses engagements qui démontrent son ouverture aux autres.

Bien entendu ce résumé n'est qu'exhaustif car l'ADPB grâce à votre soutien, chers adhérents, reste et restera très active

NOS OBJECTIFS 2017 :

1 – Maintenir voir augmenter le nombre d'adhérents ou de soutiens :

Au cours de l'année écoulée, nous avons enregistré certes des départs, dus à de multiples raisons (déménagements, décès, etc) mais aussi beaucoup de nouvelles adhésions et des soutiens.

Qu'il me soit permis de vous remercier, les anciens adhérents pour votre fidélité ainsi que vous les nombreux nouveaux qui par votre adhésion nous encourage à continuer le combat...

2 – Bien évidemment, nous continuerons nos actions 2016, car lorsque les hommes travaillent ensemble les montagnes se changent en or (proverbe chinois)

3 – Suivre attentivement les annonces faites par la métropole notamment lors de la cérémonie des vœux du 7° et de la présentation du 18 janvier dernier (Le président souligne que ces futurs aménagements devront être équipés de véritables bancs et d'une aire de jeux pour les tout petits)

4 – Il y a un moment, je disais que ce dîner annuel est une tradition. Il faut qu'elle perdure en formant le vœu qu'il remporte encore plus de succès au niveau des participants ...

5 – 20^e Anniversaire :

1997 – 2017 : 20 ans, cela doit se fêter !! A cet instant, je souhaite rendre hommage à mes 2 prédécesseurs (Mario de FILIPPIS et Jean BERNIZET)

ainsi qu'à tous les membres des CA successifs, car sans eux, le parc que nous avons aujourd'hui nous ne l'aurions pas.. (on peut les applaudir !)

Pour que cet anniversaire soit réussi, il nous faut de l'aide pour installer, tenir les stands, etc., aussi je compte sur vous chers adhérents pour nous aider !! Merci de prendre contact avec le président pour vous inscrire !!

Pour ceux et celles qui veulent participer au relais des 20 ans (à partir de 10 ans) prenez contact avec Mario de FILIPPIS qui est en charge de cette activité

Maintenant, quelques diapos de la démolition de certains bâtiments. Démolition qui ont débuté au cours du 2eme semestre 2016 et qui continuent...

Ainsi que celle du changement de toiture sur le bâtiment CROUS

Et un diaporama de la dernière réunion avec les élus tenus le 18 janvier dernier en Mairie du 7°.

Cette réunion du 18 janvier fut la bonne nouvelle en ce début d'année.

Souvenez-vous...aucune dépenses (hors sécurité) n'était prévu lors du vote de la PPI en début du mandat actuel.

Avec ces annonces suivies d'installation de nouveaux panneaux dans l'enceinte du parc, il en est tout autrement...aussi, il me semble légitime de souligner la sagesse et la bonne décision de l'exécutif de la métropole et de la mairie du 7° pour cet important arbitrage, pris il faut le dire sous l'impulsion permanente de l'ADPB.

Rappel du changement d'adresse mail de l'association et du Président

deleuzegeorges7@gmail.com ou association.adpb@gmail.com

N'oubliez pas de les rentrer dans vos contacts !!

Rapport voté à l'unanimité

5-Election au CA par Maurice BADEL

Les statuts de l'ADPB prévoient 22 membres au CA. L'ensemble des 21 membres du CA précédent renouvelant leur mandat et une nouvelle candidature ayant été enregistrée, Maurice BADEL demande si le vote peut se faire à main levée – pas d'objection.

L'ensemble des 22 candidats est élu à l'unanimité

Suite à la réunion du CA en date du 6/02/2017, le bureau suivant a été élu à l'unanimité.

Président : *Georges DELEUZE*, Vice-Présidents : *Maurice BADEL/ Jean BERNIZET/ Jean-Marc DUCARD/ Marcel FOURNEAU/ Bruno LABERGERIE*. Secrétaire : *André MAROTEL*. Trésorier : *Joseph FAVETTA*. Trésorier adjoint : *Sylvain FUZELIER*. Responsable site et informatique : *Benoît MORELLET*

Marcel FOURNEAU a été nommé Vice-président d'honneur. Mme MCH DESBAZEILLE et Mr JP FLACONNECHE (anciens maires du 7°) Danielle SUZANNE, Dominique BOURQUELOT sont membres d'honneur de l'ADPB.

Mrs M de FILIPPIS et J BERNIZET sont présidents d'honneur de l'ADPB.

Administrateurs (outre les membres du bureau) élus lors de l'A GLE : J BROTTIER/R CALAZEL/MC CHABAUD-SASSOULAS/ R CHESNEAU : M de FILIPPIS/ CI JEANDEL/JM HURTREL/C LE DAIN/ Y NEMOZ-GAILLARD/ J RECORBET/ J RIFFE/ JF SADDY.

Questions posées :

Devenir de la poudrière / Ouverture sur la rue de l'Épargne / Desserte du parc par les transports en commun/fermeture du parc la nuit / Police à cheval / accès depuis le 8° / Signalétique du parc/

Monsieur le Député JL TOURAINE a confirmé son attachement à l'ADPB

Monsieur l'adjoint L GRABER a confirmé l'ouverture rue de l'Épargne ainsi que la fermeture hermétique la nuit même avec l'exploitation des restaurants/salle de concert, d'exposition, réunions/ de l'hostel. Il a également confirmé que l'ADPB sera consulté pour le choix du mobilier et autres lors de la finalisation de la 2^{ème} phase des aménagements.

Les autres questions devront faire l'objet d'une attention particulière

Conclusion :

Le temps a passé, aussi je me dois de conclure cette assemblée générale en espérant qu'elle fut à la hauteur de vos légitimes attentes. Je vous remercie de votre attention, mais ne serait conclure sans vous exprimer, chers adhérents, toute ma gratitude car sans vous notre association ne vivrait pas

J'adresse également des remerciements particuliers aux membres du bureau et du CA, qui tout au long de l'année travaillent avec passion, énergie, sans compter leur temps pour que l'ADPB garde son enthousiasme, atteigne ses objectifs, soit fier, *avec toute l'humilité requise*, du travail accompli.

Je joins à ces remerciements leurs épouses, leurs maris, qui acceptent ce temps consacré aux autres....

Un grand merci aussi à Benoît MORELLET (membre du CA) qui a assumé le passage des diapos et qui tout au long de l'année fait vivre notre site : www.parcblandan.com

Alors, continuons tous ensemble cette fabuleuse et grande aventure !!

Avec tout mon attachement.

et maintenant place au verre de l'amitié !!

IMPORTANT !! RAPPELS

Il est demandé aux adhérents qui par omission n'ont pas encore acquitté leur cotisation 2017 (10 €) de bien vouloir régulariser cet oubli dès réception de ce compte-rendu. Cela évitera des frais de relance !! Le CA compte sur votre engagement pour continuer notre « combat » jusqu'à la réalisation complète du parc et de ses bâtiments sauvegardés. MERCI de votre compréhension et de votre soutien.

(Règlement à adresser par chèque au siège de l'association)

Pour le 20^e anniversaire de l'ADPB qui sera célébré le samedi 13 mai 2017 de 13h30 à 18h au parc Blandan

(Nombreuses animations – buvette)

et pour qu'il soit une réussite...

Pensez à vous inscrire :

- a) Pour le relais 20 ans, 20 tours (ouvert à tous, à partir de 7 ans, il s'agit de parcourir sur l'esplanade une distance de 500 m. Ceci à sa propre allure et ensuite passer un témoin au participant suivant. Ce relais nécessite la participation de 20 personnes.**

Si vous souhaitez faire partie de ce groupe ou y inscrire une personne de votre choix, contacter Mario de FILIPPIS -06 22 72 86 27 ou mdf69007@gmail.com

- b) Pour donner un coup de main (installation, animation des activités, etc)**

Renseignements et contact auprès de G DELEUZE.

Par avance, un grand merci pour votre engagement !